



hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

www.monde-libertaire.fr

« Si le vin t'empêche de travailler, supprime le travail. »

Un mur

ISSN 0026-9433

N° 1673

du 17 au 23 mai 2012



SEXISME

Ils se lâchent

Les femmes

trinquent !

SEXIS

Ils se lâ

Les fem

trinque

M 02137 - 1673 - F: 2,50 €



Editorial



Les temps qui courent ne sont pas terribles, c'est le moins qu'on puisse dire. Entre une Grèce qui dresse un petit tapis rouge à l'ultranationalisme fasciste décomplexé, une Espagne qui s'enfoncé dans la crise et la répression du mouvement syndical et une France où les plans sociaux se multiplient en même temps que les créations de nouveaux outils visant à amplifier et perfectionner le contrôle social, le temps n'est pas au beau fixe, du moins pour les travailleurs et les laissés pour compte du libéralisme. Il faut dire que, côté riposte, on est un peu à la ramasse. Dans notre bel Hexagone, on n'a pas vu l'ombre d'un mouvement social de masse depuis la défaite de l'automne 2010 contre la réforme des retraites. Certains y voient la conséquence perverse de l'élection présidentielle et son lot d'illusions habituel. Mais le spectacle a beau être terminé, l'offensive n'a pas l'air d'être à l'ordre du jour dans les baraques syndicales. On attend les législatives? Et, après, on laissera passer l'été, histoire que la lutte des classes puisse, elle aussi, prendre ses vacances? Et après? On laissera quelques mois au nouveau président pour faire les réformes promises? On se demande bien où tout cela va nous mener. Le capitalisme est en crise et les résistances sociales, qu'elles viennent du monde du travail ou d'ailleurs, sont discrètes. Pourtant, c'est bien maintenant que nous, révolutionnaires, avons une carte à jouer: celle de l'alternative. Pointer les contradictions du système actuel, trouver ses failles et réfléchir, collectivement, à la construction d'une contre-offensive sociale qui soit aussi bien un mouvement de lutte qu'une force de proposition concrète et pragmatique pour jeter les jalons d'une nouvelle société. Et pour se faire, nous devons nous efforcer de sortir des ghettos identitaires et des préoccupations individuelles pour penser et bâtir, tous ensemble, une véritable alternative révolutionnaire.

Sommaire

Actualité

- Permis d'harcéler**, par Hélène, page 3
Chronique néphrétique, par Rodkol, page 5
Météo syndicale, par T. Impétueux, page 6
Nouvelles des fronts sociaux, par Hugues, page 7
Les cathos et Sarko, par Le Furet, page 8
Le cadeau de départ de Guéant, par G. Goutte, page 9

Arguments

- Hollande élu, et maintenant?**, par J.-M. Raynaud, page 10

International

- La peste brune en Grèce**, par P. Schindler, page 11
Le massacre de Sétif (8 mai 1945), par M. Rajsfus, page 12
Luttes criminalisées en Espagne, par O. Alberola, page 14
Liberté pour Laura Gomez, par R. Pino, page 15
Les camps de réfugiés de Thaïlande, par T. Pellicer, page 16

Histoire

- Libertaires espagnols dans la Résistance**, P. Rosell, page 18

Culture

- Football et anarchisme**, Paco, page 20

Mouvement

- Radio libertaire**, page 22
Agenda, page 23

Tarifs France et étranger

(hors-série inclus)

3 mois, 12 n ^{os}	○ 25 €
6 mois, 25 n ^{os}	○ 50 €
1 an, 45 n ^{os}	○ 75 €

Règlement à l'ordre des Publications libertaires, à joindre au bulletin à renvoyer à:

Le Monde libertaire – 145, rue Amelot – 75011 Paris – France

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} ○ 95 €

Pour les chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR76 4255 9000 0621 0076 4820 363).

(BIC: CCOPFRPPXXX)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Abrogation du délit de harcèlement sexuel

Permis de chasse pour les harceleurs



Hélène

Groupe Pierre-Besnard
 de la Fédération anarchiste

LE DÉLIT DE HARCELEMENT SEXUEL n'existe plus dans le Code pénal, depuis le 4 mai 2012. Les membres du Conseil constitutionnel en ont ainsi décidé après avoir été saisis d'une question prioritaire de constitutionnalité déposée par Gérard Ducray, maire-adjoint de Villefranche-sur-Saône, ce dernier étant accusé d'avoir harcelé trois de ses subordonnées des services municipaux entre 2007 et 2009. Il a été condamné en appel le 15 mars 2011 à trois mois de prison avec sursis, 5 000 euros d'amende et une interdiction d'exercer toute fonction publique. Rappelons que le sieur a été secrétaire d'État au Tourisme de 1974 à 1976, sous Giscard d'Estaing, et qu'ainsi il connaît au moins quatre membres du Conseil constitutionnel : Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Jacques Barrot (alors secrétaire d'État au Logement) et Hubert Haenel (alors conseiller aux questions judiciaires à l'Élysée), même si les deux premiers n'ont pas siégé. Le Conseil constitutionnel est-il lui-même constitutionnel, quand nous constatons la connivence entre Ducray et quatre des membres ? Dans sa décision, la haute juridiction estime que « l'article 222-23 du Code pénal permet que le délit de harcèlement sexuel soit punissable sans que les éléments constitutifs de l'infraction soient suffisamment définis ».

Il serait sans doute nécessaire de revenir sur l'historique des lois contre le harcèlement sexuel et contre les violences faites aux individus, le plus souvent des femmes et des enfants. Les violences bénéficient d'une très grande tolérance sociale au profit de leurs auteurs, alors que toute atteinte à la propriété privée est sévèrement punie. Ce qui nous laisse augurer que le corps n'appartient pas à l'individu mais à la collectivité, à un groupe social, ou à un autre, une autre qui exerce pouvoir et domination. Nous pensons aux rites communautaires imposant sur le corps des sacrifices, aux pressions sociales ordonnant de s'habiller, de s'enfouler ou de se dénuder, mais aussi au viol, au système prostitutionnel, à l'esclavage sous toutes ses formes. Et pourtant, l'individu est distinct et indivisible, donc non partageable, il ne peut être une proie. Quel paradoxe !

C'est la loi du 22 juillet 1992 portant réforme des dispositions du Code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes qui crée le délit de harcèlement sexuel par l'article 222-33 : « Le fait de harceler autrui en usant d'ordres, de menaces ou de contraintes dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, est puni d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende. » Dès la pro-

mulgation de la loi, présentée par Véronique Neiertz, Secrétaire d'État aux Droits des femmes et à la Consommation, les féministes émettent des critiques, particulièrement l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), association créée en 1985. L'AVFT dénonce qu'il faille prouver un défaut de consentement quand l'inverse – s'assurer du consentement – serait plus juste, que les contours du mode opératoire ne sont pas définis, et que l'abus d'autorité nécessite une interprétation par les magistrats tout en exonérant les collègues.

La même année, le Code du travail est modifié par la loi du 2 novembre 1992 relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le Code du travail et le Code de procédure pénale. Les dispositions relatives au harcèlement sexuel sont intégrées aux articles L122.46 et suivants. Dès 1992, Mireille Beynetout, Sylvie Cromer et Marie-Victoire Louis, toutes trois de l'AVFT, relèvent : « Bien que le projet de loi réformant le Code du travail en matière de harcèlement sexuel puisse apparaître comme une avancée, il est sur le fond insuffisant et juridiquement contestable. » Cette critique porte notamment sur l'approche réductrice du phénomène de harcèlement sexuel, terme jamais cité dans la loi, qui n'inclut pas les comportements

sexistes, plus nombreux, qui ont pour but d'humilier la personne harcelée et non d'obtenir des faveurs de nature sexuelle.

Après quelques modifications en 1998 et en 2001, puis sous l'impulsion d'Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi et des Affaires sociales, la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 crée le délit de harcèlement moral et modifie les dispositions relatives au harcèlement sexuel dans le Code du travail et la définition pénale du harcèlement sexuel. L'exigence d'abus d'autorité est supprimée, les collègues ne sont donc plus exonérés de responsabilités, et les termes « ordres, contraintes, menaces, pressions » disparaissent. Mais suite à la recodification du Code du travail en 2008, l'article L1153-2 devient in fine: «Aucun salarié, aucun candidat à un recrutement, à un stage ou à une période de formation en entreprise ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat pour avoir subi ou refusé de subir des agissements de harcèlement sexuel.» Le harcèlement sexuel n'est pas défini! Et l'article L122-52 [L.1154-1] du Code du travail devient: «Lorsque survient un litige relatif à l'application des articles L. 1152-1 à L. 1152-3 et L. 1153-1 à L. 1153-4, le candidat à un emploi, à un stage ou à une période de formation en entreprise ou le salarié établit des faits qui permettent de présumer l'existence d'un harcèlement. Au vu de ces éléments, il incombe à la partie défenderesse de prouver que ces agissements ne sont pas constitutifs d'un tel harcèlement et que sa décision est justifiée par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement. Le juge forme sa conviction après avoir ordonné, en cas de besoin, toutes les mesures d'instruction qu'il estime utiles.»

La loi de modernisation sociale modifie également l'article 222-33 du Code pénal, afin d'harmoniser le Code du travail et le droit de la fonction publique avec le Code pénal. L'article devient ainsi: «Le fait de harceler autrui dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.» Il s'agit surtout de ne pas créer de régime trop différent entre les délits de harcèlement moral et de harcèlement sexuel. Mais «le fait de harceler» sera toujours jugé à l'aune de l'intentionnalité du harceleur («dans le but d'obtenir»), non défini par la loi et donc dépendant des interprétations jurisprudentielles, voire de l'analyse subjective des magistrats. Il en va de même pour le but poursuivi, à savoir «les faveurs de nature sexuelle».

En 2007 et 2008, la France a reçu de la Commission européenne trois procédures d'action en manquement et deux mises en demeure à propos de la mauvaise transposition de plusieurs directives liées à la lutte contre les discriminations ou à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



Dans l'indifférence la plus totale, le gouvernement a donc fait voter en urgence une nouvelle transposition de la directive 2002/73/CE sans reprendre la directive d'origine qui définit précisément le harcèlement sexuel. Ainsi, la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 ne satisfait pas les associations qui souhaitent une définition précise du harcèlement sexuel et l'harmonisation des définitions entre le Code pénal, le Code du travail et le droit communautaire, afin de lever les ambiguïtés qu'elles suscitent.

Vingt ans après la première loi contre le harcèlement sexuel, peu d'affaires arrivent à terme. En effet, les personnes victimes craignent la relaxe pour l'agresseur et le risque de poursuites en dénonciation calomnieuse en violation du principe de la présomption d'innocence. Perdre cette loi est salubre mais en l'absence de caractérisation du délit de harcèlement, aujourd'hui, les personnes victimes se sentent abandonnées par la justice puisque toutes les procédures pénales en cours sont annulées. Le message d'impunité ainsi adressé aux harceleurs est révoltant. La chasse est ouverte!

À l'appel de plusieurs associations, dont l'AVFT libres et égales, la Marche mondiale des femmes, Femmes solidaires, le Collectif national droits des femmes, le Collectif féministe contre le viol, du jour au lendemain, plus de 300 personnes se sont rassemblées samedi 5 mai, place Colette, dans le 1er arrondissement de Paris, à deux pas du Conseil constitutionnel qui a annulé la loi contre le harcèlement sexuel. Abrogation = permis de chasser ou encore Nous ne nous

tairons pas, pouvait-on lire sur les pancartes. Après quelques interventions des associations présentes, le rassemblement s'est terminé par un nouvel appel à continuer la mobilisation. Et puis, sous le coup de la colère et de l'enthousiasme militant, les manifestantes et manifestants se sont dirigés spontanément jusqu'au commissariat de police du 1er arrondissement, en criant sans discontinuer «Harcèlement sexuel, une loi, une voix, pour les victimes!» Là, une plainte est portée contre le Conseil constitutionnel en la personne morale de son président, Jean-Louis Debré, pour «mise en danger délibérée des personnes victimes de harcèlement sexuel et trouble à l'ordre public»! Les policiers interloqués ne savent pas si cet enregistrement est recevable: ils consultent le procureur de la République. Enfin, la plainte est enregistrée. Une plainte contre le Conseil constitutionnel est une première!

Bien sûr, certains et certaines s'étonneront que, dans les colonnes du *Monde libertaire*, nous nous «apitoyions» sur l'abrogation d'une loi, mais n'oublions pas que tant que le patriarcat et le sexisme gangrèneront nos vies, il faudra bien faire savoir que nos corps ne sont pas à prendre, à vendre, à harceler. Le contrat social doit être affiché de façon explicite, de manière à pouvoir rappeler à qui viole, violente ou harcèle que non, nous ne nous laisserons pas faire. **H.**

Pour apporter son soutien et rester informé: <http://www.mmf-france.fr>

Brèves de combat

Renvoi pour nos camarades

Le tribunal correctionnel de Paris a renvoyé au lundi 4 juillet le procès de dix militants de gauche et libertaires interpellés le 8 mars pour avoir collé des affiches contre un colloque d'extrême droite à Paris. Les dix prévenus devaient comparaître notamment pour des faits de dégradation, mais la 29^e chambre, qui siégeait à juge unique, a estimé que le dossier devait être examiné par une formation collégiale, comprenant trois magistrats. Cette audience se tiendra finalement le 4 juillet à 13h30 devant les magistrats de la 14^e chambre.

Agression fasciste à Rennes

Un camarade de la Fédération anarchiste et sa compagne, ainsi qu'un militant de l'association «General Strike», ont été agressés par une dizaine de militants de Jeune Bretagne, la branche locale du Bloc identitaire, mais qui regroupe également des nazillons «autonomes» et des proches d'ADSAV. Ils les ont agressés lors de la fermeture d'un bar «de gôchistes», bien connu à Rennes. Notre camarade de la FA était principalement visé et a reçu une pluie de coup par six fascistes qui braillaient : «Rennes est fasciste» et affirmant être la branche locale de Casapound, un mouvement fasciste italien. Quelques bosses et hématomes, mais rien de très grave pour notre camarade qui s'est défendu du mieux qu'il a pu. Pas de suite aux violences subies par les deux autres personnes agressées. Mais ce type de menace, selon notre camarade, commence à devenir monnaie courante à Rennes, peu habituée à ce genre d'abus... Nous exprimons notre plus grande solidarité à notre camarade.

Cadeau empoisonné (1)

Quelques heures avant la défaite de Sarkozy, Guéant, son chien fidèle, a créé par décret un énorme fichier commun à la police et la gendarmerie. Ce fichage devrait concerner près de la moitié de la population française, selon l'agence Owni. Il porte sur les «antécédents judiciaires» et a pour objectif de «fournir aux enquêteurs de la police et de la gendarmerie ainsi que de la douane judiciaire une aide à l'enquête, afin de faciliter la constatation des infractions, le rassemblement des preuves et la recherche de leur auteur». Le décret est paru au *Journal officiel* le dimanche 6 mai !

Chronique néphrétique

La valeur du vrai travail militant

ELLE N'EN PEUT PLUS DE L'ASSISTANAT. Alors elle a voté Sarkozy. Une bourgeoise qui paye sa femme de ménage des clopinettes? Non. La femme de ménage. 900 euros par mois, les bons mois. Et qui se plaint, depuis des semaines, que, depuis qu'elle retravaille, on lui supprime des allocs et de l'APL. Incompréhensible! Elle en tient une couche! C'est un cas extrême! C'est vrai. Et l'on se dit que celle ou celui qui vote Mélenchon pour faire pression sur le Parti socialiste est déjà un Machiavel en puissance... Seulement, ils sont des dizaines de millions de «cas extrêmes» à avoir voté, d'une façon ou d'une autre, contre leurs propres intérêts. Et lorsque me viennent à la bouche des phrases toutes faites, entendues et lues mille fois sur «les consciences qui s'éveillent» alors que je suis cerné de gens qui, au sens propre, ont peur de leur ombre, je me dis que je suis moi-même en total décalage avec la réalité. Et c'est bien à moi, militant, de remettre en cause mon travail, mes méthodes, mes arguments, mes postures.

Allons voir du côté de gens «cultivés», ayant la sécurité de l'emploi, fonctionnaires, donc encore aujourd'hui relativement protégés. Depuis des mois, Hollande a le vent en poupe, il se fait élire : ils peuvent espérer ne plus subir le jeu de massacre qui a cours dans l'Éducation nationale. Ils peuvent profiter du vent qui tourne pour résoudre des questions qui leur pourrissent la vie au quotidien. C'est peut-être illusoire, mais le calcul serait compréhensible. Donc? Donc même pas, attendons de voir. Ce qui va nous arriver, par le haut. Impulser quelque chose par nous-mêmes? Oups! Cinq *Monde libertaire* gratuits posés en salle des profs, 60 qui passent, un seul qui prend : le militant PC. Il y a trente ans, mes profs étaient des «petits-bourgeois», (mais leur dire, c'était les insulter) avec un salaire de départ équivalant à deux smic, ils avaient vécu 1968, et avaient une conscience politique. Aujourd'hui, les profs démarrent à 1,2 fois le smic : des prolos! Mais leur dire serait les insulter. Ils sont très souvent ignorants politiquement. Cela ne signifie pas que des révoltés n'existent pas, pour certains prêts à bouger, mais la sauce ne prend pas entre ceux qui posent des questions, cherchent des réponses col-

lectives et qui apparaissent aux yeux des autres comme des poseurs de problèmes...

Quelque chose fait écran, l'image du militant, politique ou syndicaliste, la peur de se faire récupérer, et tout ce que l'on entend depuis des décennies? Oui, mais pas seulement, car les «révoltés» ne sont pas forcément les militants. Pourquoi sans cesse trouver le moindre prétexte, le défaut chez le collègue, la différence minime montée en épingle pour justifier sa non-solidarité, excuser sa peur de l'engagement? Nous payons des décennies de lavage de cerveaux au savon individualiste. Chacun pour sa pomme. Il faut donc prouver, dans les faits, dans le vécu, que, pratiquement, matériellement, en terme d'organisation mais aussi humainement, en terme de convivialité, de voisinage, d'émotions et de sentiments, le collectif est supérieur à l'individualisme. Cela peut exister sans lutte. Mais les luttes n'existeront pas sans cela.

Il manque quoi d'autre?

Un minimum de sens politique qui permette d'évaluer les situations. C'est souvent le produit d'une expérience, vécue ou livresque. En découle une compréhension des rapports de force, ou plutôt la compréhension que, même menée sans rage ni hargne, la lutte existe, que la vie sociale actuelle est un rapport de force permanent. Qui ne se résout pas avec les élections. Qui nécessite un effort, un engagement personnel, ponctuel ou régulier. Un travail sur soi, un travail militant. Si je le dis ainsi, je fais fuir tout le monde : faut le faire vivre. Et le faire vivre hors des cercles militants, des collectifs et des réunions où l'on s'engueule, on s'asticote, bien au chaud dans nos jeux de rôles respectifs.

Tiens, voilà mes bonnes résolutions avec la nouvelle ère et le printemps qui commencent, sous François II : je vais reprendre mes pieds et aller dire bonjour, sans badge, sans journal, sans étiquette visible, dans des quartiers où je passe habituellement en voiture.

Pour écouter et parler peu. Tenter, me forcer à parler peu. Apprendre à laisser causer.

Rodkol

Brèves de combat

Cadeau empoisonné (2)

Le jour même du second tour de la présidentielle, Sarkozy a fait publier au Journal officiel le décret de mise en place de la TVA sociale renommée «antidélocalisation». Il fixe le barème des cotisations d'allocations familiales dues à compter du 1^{er} octobre. Il est notamment inscrit qu'«aucune cotisation n'est due pour les rémunérations inférieures à 2,1 fois la valeur du salaire minimum de croissance calculé pour un an». Sans son abrogation, la TVA sociale devrait se traduire par une augmentation de 1,6 point. Le taux de 19,6 % passera à 21,2 %. Si la TVA augmente, ce sont les prix qui augmenteront. Hollande va-t-il l'annuler sous la pression sociale ?

Cadeau empoisonné (3)

Le décret modifiant l'évaluation des enseignants, et dont la publication au Journal officiel a provoqué un tollé parmi les syndicats enseignants, sera abrogé dès la prise de fonction de Hollande, selon le chargé de l'éducation de son équipe. À suivre...

Snif !

Commentaires postélectoraux de notre camarade l'Autruche : «De la salle de la Mutualité, où l'UMP de base pleurait à chaudes larmes et bavait de F. haine, une fille, jeune, avouait : "Je m'inquiète pour mon avenir, surtout que mes parents vont se retrouver taxés à 75 %". Qui expliquera à Cunégonde que si ses vieux sont à ce point taxés c'est donc qu'ils gagnent au moins 1 million d'euros l'an, qu'en conséquence elle ne devrait pas autant s'inquiéter ? Peu importe, "moi je pars en Suisse", lâchait un de ses voisins de meeting, pull cashmere jeté sur les épaules. Au final, le vrai plaisir de cette soirée était bien de les voir, ces go-gosses de riches, effondrés, anéantis, incrédules : battus. Mais également ivres de rage, comme l'exprimait Morano dans un de ses multiples tweets, "ivre de rage contre les medias". On trouve, à la défaite, les excuses qu'on peut ! »

Fukushima, mon amour !

Du point de vue des conséquences sanitaires, la catastrophe de Fukushima est loin d'être terminée. La gestion en paraît même tout simplement insoluble, on parle de dizaines d'années avait de «régler» le problème. L'entreprise pharaonique de confinement est repoussée aux calendes grecques du fait de la non-maîtrise de ce qui se passe dans le sol, où les coriums s'enfoncent sans que personne ne puisse exactement dire ce qu'ils sont devenus. Une bonne partie des eaux utilisées pour le refroidissement, elles-mêmes contaminées, sont perdues dans la nature...

Météo syndicale



QUI VOLE UN ŒUF vole un boeuf dit un dicton populaire (jadis ?). Que dire, alors, des agissements actuels et passés de la firme suédoise Ikea ? En 2009, elle était soupçonnée d'encourager la déforestation et le travail des enfants ; en 2011, on l'accuse d'avoir soustrait en Birmanie et en Biélorussie. En mars dernier, en France, c'étaient des affaires de flicage et maintenant ressort l'utilisation de prisonniers politiques en RDA dans les années soixante-dix pour une partie de la production des meubles de la célèbre marque suédoise.

«L'emploi de détenus politiques comme travailleurs forcés est absolument inacceptable. Nous cherchons le dialogue avec les personnes concernées et les associations de victimes» a déclaré le porte-parole du groupe Ikea. Mais, selon les archives de la Stasi (800 pages), 65 sites de production est-allemands travaillaient pour le «géant suédois»¹.

Cerise sur le gâteau, six parlementaires américains ont demandé, la semaine dernière, à rencontrer des responsables d'Ikea au sujet de «travail forcé dans les prisons cubaines».

Tirons le rideau sur les agissements de cette entreprise tentaculaire pour revenir sur la situation de notre charmante France délivrée du joug de l'UMP...

C'est dans l'air du temps, parlons encore des vieilles casseroles ! Une, au hasard (sic) : Denis Gautier-Souvagnac, ex-président de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie) est renvoyé devant le tribunal correctionnel pour abus de confiance.

Qu'avait donc fait cette sommité de l'élite patronale ? Trois fois rien... Il a retiré 16,5 millions d'euros en liquide (entre 2000 et 2007) de la caisse de son organisation. Selon des «rumeurs avérées», toute cette

manne était destinée à «fluidifier les relations sociales» ! Et les partenaires syndicaux aussi ? Si le monsieur se met à table pour révéler quelques noms, ça va gémir dans certaines boutiques syndicales estampillées...

Nous avons évoqué, en avril dernier, la lutte des employés de Viveo. La Cour de cassation a invalidé la semaine dernière l'arrêt (dit Viveo) qui ouvrait la voie à l'annulation des plans sociaux démunis de motif économique. Comme l'a déclaré un juriste : «L'arrêt de la Cour de cassation envoie un signal inquiétant en disant aux entreprises qui font des profits qu'elles peuvent licencier si elles ont les moyens de payer.»

Suffit-il maintenant d'attendre une proposition de loi instituant un droit de veto suspensif pour les comités d'entreprise face aux plans sociaux ? Et l'interdiction des licenciements «économiques» dans les entreprises qui font des profits ? On attendrait plutôt une réponse syndicaliste. Affaire à suivre.

Face à de nombreuses luttes qui menacent de tourner court (Fralib, ArcelorMittal), l'attitude à la tête des centrales syndicales représentatives semble à l'attente. Tout renégociateur, tout remettre à plat, soit, mais on attendrait plutôt un front syndical du refus d'avaler des couleuvres. Mais, à gauche comme à droite, les miroir aux alouettes perdurent !

Torrent Impétueux

1. Nota bene : en RDA, 20 % des détenus l'étaient pour des raisons politiques. La Stasi était la police secrète est-allemande.

Nouvelles des fronts



APRÈS LA ROSE et ses senteurs, après la rose et ses couleurs, il nous restera les épines. Après l'état de grâce, les plans sociaux et l'austérité à l'espagnole ou à la grecque nous menacent. La droite machiavélique aurait-elle laissé la pseudo-gauche atteindre l'Élysée pour faire, comme à son habitude, le sale boulot : gérer la crise, privatiser, continuer les liquidations industrielles, la casse sociale et tutti quanti ? En bref, sauver le capital. À droite, laisser faire et revenir dans cinq ans en sauveur de la patrie. Tout est possible tant ces gens sont cyniques. Reste à la rue et à la mobilisation sociale à se faire entendre comme en 1936 où le mouvement ouvrier déborda, et de loin, les timides propositions sociales d'un front populaire issu des urnes avec, à sa tête, des radicaux socialistes par très radicaux, il faut bien le dire. À la rue, donc, de gouverner !

Aujourd'hui, des plans sociaux, gelés durant la campagne électorale, seraient attendus – ce qui n'étonnera personne d'un peu sensé – avec, à la clé, la suppression de 10 000 à 30 000 postes dans la téléphonie mobile, plusieurs milliers dans l'automobile... sans compter les 2 000 métallos de Florange toujours menacés. Mais, même durant la mascarade, le bal tragique des liquidations d'emplois, hormis sur les sites très médiatisés, a continué. Plus de 180 prolos sur le sable chez Belmonte à Montpellier, 800 chez Triskel en Haute-Garonne (un leader de la puce électronique sucé jusqu'au sang), 182 à Rennes chez Technicolor (ex-Thomson) sur 625 dans le monde ou encore 5 000 chez Néo-sécurité dont une belle brochette de mercenaires et de vidéo-ficheurs. Et, malgré le gong électoral et l'intervention du Sorti, ce sont 600 emplois perdus à la Sernam sur 1 400 et une soixantaine à la fonderie du Poitou. La toute-puissance a ses limites et les patrons voyous sont toujours en liberté sans surveillance. Le second tour passé

et déjà General Motors à Strasbourg passe la marche arrière et s'apprête à se séparer de mille « faux travailleurs » qui, pourtant, avaient, sous promesse de reprise durable, consenti à de réels sacrifices (-10 % sur les salaires). Pour GM, c'est tout bénéf, un site racheté un euro symbolique, trois petits tours et puis s'en vont avec la plus-value. Belle opération capitaliste dont ne furent dupes que quelques naïfs et une bande de politicards avisés. Une nouvelle leçon de gestion à ne pas oublier !

Malgré ces temps d'élections pour certains, peut-être moins sensibles au vent du bulletin de vote, la lutte a continué. Grève des aiguilleurs du ciel contre les restructurations et les atteintes à leur statut, grève du transport privé dans l'Essonne, grève à Disneyland lors du vingtième anniversaire du parc à décerveler. Grève, aussi, aux terminaux méthaniers chez Elengy, filiale GDF-Suez, pour les salaires à Fos-sur-Mer. Et, encore tout récemment, grève à la SNCM à Marseille pour un statut unique des marins qui desservent la Corse et la fin des embauches de matelots « étrangers » sous pavillon et contrat de complaisance. À noter aussi, et c'est une quasi-première, la grève des nomades du nucléaire à la centrale EDF de Cattenom (là encore pour des questions de statut et de conditions de travail) ou, encore, la grève de solidarité à l'aéroport d'Orly contre le licenciement de 6 voleurs (récupérateurs) d'objets dans les poubelles. Comme quoi les élections passent, les problèmes perdurent et les luttes continuent. En attendant, les 16 000 postes prévus sur cinq ans à l'Éducation nationale promis par François II, les soldes enseignantes avaient débuté en Lorraine, on y a recruté sur le site leboncoin.fr. quelques enseignants manquants. En cette période libérale, tout s'achète et au meilleur prix. Petites victoires juridiques aussi avec la condamnation d'Air-France à 100 000 euros

« On est bien peu de chose. Et mon amie la rose me l'a dit ce matin [...] Tu m'admirais hier et je serai poussière pour toujours demain. Et mon amie la rose est morte ce matin. »

Ronsard

d'amende pour complicité de travail dissimulé au sein de sa filiale City Jet où des salariés vivant en France avaient été embauchés sous contrat de travail irlandais. Europe ma belle Europe. Condamnation de Radio France à 252 000 euros par les prud'hommes à verser à un humoriste pour licenciement « sans cause réelle et sérieuse » sauf d'avoir probablement déplu à Sarko et à son valet, le donneur du Val.

Hors les murs, pas de campagne, mais la fête bat son plein de licenciements. Sony en annonce 10 000 dans le monde ; la banque HSBC, 2 000 à Londres. En Allemagne, modèle de prospérité bien connu, « l'ANPE » locale supprime 1 000 postes, Lufthansa fait une coupe sombre de 3 500 emplois dans ses services administratifs et Q. cells, leader du panneau photovoltaïque, un marché d'avenir, en électrocute 15 000. Yahoo ! prévoit de supprimer 2 000 gentils collaborateurs sur le globe et le chimiste Merk, à Genève, petit joueur, n'en virera que 550. Et nous passerions, comme au temps de Tchernobyl, entre les gouttes, comme par magie « socialiste » ? Coup de baguette et de béret basque quand la Grèce s'enfoncé à nouveau (21,8 % de chômeurs officiels à multiplier par au moins 1,5) que l'Espagne s'enterre (25 %) et que l'Europe affichait en février déjà pas moins de 17 millions de chômeurs. Qui peut encore être dupe ? Les aveugles et les sourds, bien entendu... En Grande-Bretagne au moins les choses sont claires, les impôts des plus riches ont été baissés de 5 %. Alors que les riches d'ici se cassent tous accompagnés des politicards aux ordres. Quant à la « dette », on se chargera de l'annuler.

Hugues

Groupe Pierre-Besnard
de la Fédération anarchiste

La neutralité est un cache-sexe

UN SONDAGE paru dans La Vie signalait que 79 % des catholiques pratiquants ont voté Sarkozy. Bien évidemment, l'Eglise ne donne pas officiellement de consigne de vote, même si elle incite à «accomplir le devoir». Mais que vont faire les bigots et les bigotes si on ne leur dit pas pour qui voter? La question est terriblement angoissante. Si jamais ceux-ci, profitant de leur liberté et probablement par mégarde ou par naïveté, mettaient dans l'urne un bulletin avec le nom d'un suppôt de Satan!

L'évêque de Blois, Mgr Maurice de Germigny, a bien vu le danger et ne s'est pas gêné, entre les deux tours, pour s'exprimer sur deux points jugés «non négociables»: «J'estime de mon devoir d'évêque d'appeler, une fois encore, les électeurs à être cohérents avec leur foi et ce sur deux points non négociables: droit des personnes âgées, malades ou dépendantes d'être accompagnées et soignées jusqu'au terme naturel de leur vie, sans acharnement thérapeutique ni euthanasie; droit des enfants d'être conçus et élevés par un père et une mère.»

Les grenouilles de bénitier se doutent bien que le diable qui permettait le mariage homosexuel ne saurait être de droite. D'ailleurs, «ils l'ont dit au journal télévisé». Et puis c'est rassurant, de faire la même chose qu'il y a cinq ans, qu'il y a douze ans, etc. Ça prouve qu'on s'est pas trompé, quand même! Sans parler de l'euthanasie, c'est tellement plus chrétien de souffrir sans raison: sa sainteté Jean-Paul Deux l'a bien prouvé...

L'évêque aurait pu arguer que la cohérence avec la foi c'était d'accueillir l'étranger, y compris sans papiers; que l'exploitation de l'environnement était contre-nature; que les guerres sont des assassinats, que les inégalités

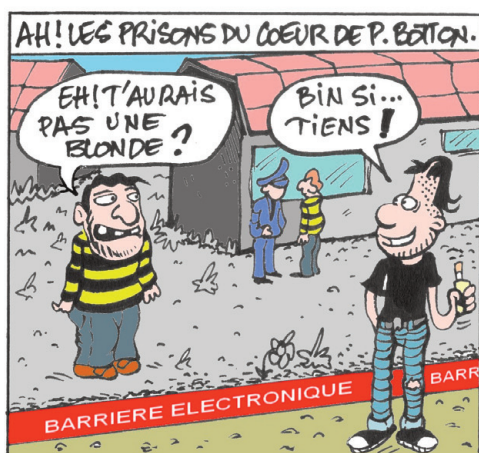


sociales sont injustifiées, voire au minimum «disproportionnées», que la surveillance est la répression de plus en plus présentes sont des signes de totalitarisme... Ce faisant, il aurait clairement encouragé à l'abstention.

Ces ouailles, décapitées depuis leur tendre enfance, auraient-elles compris un tel message?

Le Furet

PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH KROKAGA



L'État nous surveille, crevons-lui les yeux



L'INEFFABLE GUÉANT, dernier ministre de l'Intérieur de Sarkozy, est un homme orgueilleux, désireux de faire date dans l'Histoire (des ordures?) en y laissant une empreinte indélébile. Après un « règne » calamiteux, où il n'a rien enchaîné d'autres que les tollés xénophobes, il ne pouvait quitter le pouvoir – retourner dans un quasi-anonymat pour lui insupportable – sans lâcher une nouvelle bombe sécuritaire. Avec deux nouveaux décrets de loi, le nostalgique du totalitarisme vichyste témoigne une fois de plus de son désir d'une société hyperfliqué où les libertés individuelles et collectives sont sacrifiées sur l'autel d'une sécurité illusoire, cache-sexe du contrôle social.

Le premier, publié le 8 mai dernier au *Journal officiel*, entérine la création d'un nouveau fichier baptisé « fichier d'analyse sérieuse ». Il s'agit de la base de données la plus importante jamais créée par l'État. Une fois de plus présentée et vantée comme étant une « nouvelle arme contre le terrorisme », ce fichier vient s'ajouter aux innombrables autres existants. De quoi s'agit-il exactement? Ni plus ni moins que de réunir, en un seul gros fichier, toutes les données possédées par l'État sur des individus. Dans cette logique, il peut obtenir et regrouper les

informations détenues par des entreprises sur leur personnel, le contenu des mails et des comptes Facebook (et autres réseaux sociaux), l'historique des sites internet visités sur une année, etc. Y sont également rassemblées des photos, de sorte que les autorités puissent établir un système de reconnaissance faciale en vue de faciliter l'exploitation des données fournies par les caméras de vidéosurveillance.

Le deuxième rejeton de l'ignoble Guéant se nomme Traitement de procédures judiciaires (TPJ, pour les intimes) et n'est rien d'autre que la fusion, en un autre gros fichier, du système de traitement des infractions constatées (Stic) et du système judiciaire de documentation et d'exploitation (Judex) de la gendarmerie nationale. S'y trouveront donc les désormais classiques données perso (photo, nom, prénoms, surnoms, adresses, sexe, date et lieu de naissance, etc.) mais aussi, d'après un avertissement de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), « celles laissant apparaître les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci ». Quant à la durée de conservation des données, elle sera

de cinq ans pour les mineurs et de vingt ans pour les majeurs. Avec, bien sûr (sinon ce ne serait pas drôle), des dérogations possibles, pouvant prolongée cette durée de trente à quarante ans...

Certains espéreront sans doute que, le gouvernement passé à gauche (soit le 15 mai), les deux décrets iront retrouver leur papa dans les poubelles de l'Histoire. Mais ce serait bien mal connaître les politiques de la gauche qui, en matière de sécurité, a toujours eu un penchant pour le flicage. Bref, toujours est-il que l'État n'a de cesse d'enrichir son appareil répressif pour traquer, surveiller, espionner, épier et, au final, terroriser les réfractaires à l'ordre social établi. Et, face à ça, que faisons-nous? On laisse passer sans broncher? On fait des sourires aux caméras et on se refait un beauté pour faire « beau gosse » sur les photos? Ou bien on prend notre destin en mains et on organise notre refus de voir nos libertés ainsi piétinées? L'État veut nous épier jusque dans nos chiottes? Prenons le balais et foutons-lui dans les yeux!

Guillaume Goutte
Groupe Salvador-Segui
de la Fédération anarchiste

Et maintenant ?

HOLLANDE vient d'être élu président de la République. On peut trouver cela « bien », moins pire, mal... et en rester là ! À une posture morale pavée de litanies et de liturgies.

On peut également analyser l'événement et ses conséquences, histoire d'essayer d'anticiper les choses à venir, et, fort de cette analyse, développer une stratégie adéquate.

Dans un mois, les législatives.

En règle générale, ce type d'élection donne une majorité parlementaire au président élu. Ce devrait être le cas comme jamais encore. Pourquoi ?

Avec ses presque 18 % (mais 35 à 40 % dans beaucoup d'endroits), le Front national est en situation d'imposer des triangulaires dans 150 à 200 circonscriptions. Ici, là et ailleurs, le FN va se retrouver en tête devant un socialo. Que va faire la droite ? Se maintenir et faire gagner le socialo, ou, ici et là, commencer, en catimini, à prendre langue ? Même cas de figure pour la droite. Ici, là et ailleurs, le FN va se retrouver en deuxième position derrière la droite. En se maintenant, cela ferait passer le socialo. Certains, à droite, vont être tentés de commencer à prendre langue. Ici, là et ailleurs, le FN va se retrouver en troisième position. Là encore, en se maintenant, ça ouvre un boulevard aux socialos. Et, donc, certains à droite, vont être tentés de...

En clair, le FN va faire implorer l'UMP, car s'il est clair qu'une partie de la « droite populaire » (Sarko s'est aligné sur ses valeurs qui sont quasi celles du FN) va passer des débuts d'accords avec le FN, il est tout aussi clair que la fraction gaulliste et centriste de l'UMP va refuser cela. Le futur « camarade » Bayrou parie également sur ce scénario, car, ainsi, il pense récupérer les transfuges centristes de l'UMP. Ajoutons à cela la guerre des chefs (Copé, Fillon, Bertrand, Juppé, Raffarin) pour le contrôle de l'UMP, et il est aisé d'anticiper sur les faits à venir.

Après les législatives, qui vont se traduire par une gigantesque vague rose, l'UMP va se retrouver en lambeaux, et le FN comme le nouveau centre de gravité de la droite. Ce sera le début de la conquête du pouvoir car, c'est connu, dans ce pays, il y a une majorité de gens qui se retrouveront dans les valeurs d'une droite et d'une extrême droite unies.

Tout cela aura lieu dans cinq ans, dans dix ans ou dans quinze ans. Mais cela aura lieu.

En tout cas, ce ne seront pas les socialistes réformistes, ni les front de gauchistes, ni les écologistes qui enrayeront le processus. Tous ceux là ont fait le choix de gérer le capitalisme en le moralisant. Or, même moralisé, le capi-



talisme continuera à nous en envoyer plein la gueule : misère, exploitations, oppressions, pillages, spéculations...

Alors, que faire ? Nous qui ne sommes qu'une poignée de centaines.

Quelques idées, en vrac.

Réfléchir, formuler et populariser au plus vite un projet de société détaillé, crédible et désirable. J'ai bien dit un projet de société détaillé, crédible et désirable. Pas formuler uniquement des principes. La propriété collective des moyens de production, comment ? Quels services publics qui ne soient pas des valets de l'État ? On supprime les prisons, les HP... mais comment on gère la dangerosité sociale ? On supprime l'armée, mais comment on organise le peuple en armes ? On désarme unilatéralement, mais comment on fait si... ? Doit-on interdire le marché ou le confiner dans un espace réglementé par le politique ? Suppression de l'argent (pour le remplacer par quoi ?) ou une banque du peuple comme le proposait Proudhon ? Et qu'est-ce qu'on fait par rapport à l'Europe actuelle, à la mondialisation, au nucléaire, à la guerre civile en Syrie, à l'intolérable chinois, russe, américain... ? Et par rapport aux saloperies de lapins qui bouffent les carottes de ma vieille mère ?

Grandir très vite en nombre. En grand nombre. Bientôt 100 groupes. Demain, 1000. Après-demain, 10 000...

Initier une unité du mouvement libertaire. Une union sur l'essentiel respectueuse des diversités des uns et des autres.

Initier des alliances sur l'essentiel avec nos voisins politiques les plus proches.

Appliquer cette stratégie dans les syndicats, les luttes, la vie sociale et culturelle.

Œuvrer pour la fédération d'un maximum d'alternatives en actes dans un sens libertaire, et, pour ce faire, s'y impliquer.

Refuser l'électoratisme sur les bases du système électoral actuel. Mais, proposer un système électoral libertaire et autogestionnaire. Dans la vie de tous les jours. À l'usine, au bureau, dans la cité... et au niveau politique. Mandat impératif comportant néanmoins une dose de confiance pour gérer l'imprévu. Contrôle des mandats non en permanence (c'est intenable au niveau d'un pays), mais fréquemment et régulièrement. Définition d'une démocratie libertaire, d'une représentativité libertaire... renvoyant aux calendes grecques et aux poubelles de l'Histoire l'arnaque de la démocratie bourgeoise et de sa conception de la représentation. Définition d'un État de droit libertaire...

Bref, ou bien nous avons vocation à changer la société et le monde, et il convient de s'en donner les moyens, ou bien nous restons bien au chaud dans des postures culturelles et religieuses sans perspective sociale.

C'est à nous de choisir !

Jean-Marc Raynaud

*Groupe Nous Autres
de la Fédération anarchiste*

Peste brune sur Athènes

SOMBRE PRÉSAGE et sombre nuage sur l'Europe. Les néonazis du parti Chryssi Avghi (Aube dorée) recueillent 6,81 % des voix aux élections législatives grecques et obtiennent, par conséquent, 21 sièges au Parlement, sur 300. Pour contrebalancer cette bien mauvaise nouvelle, la formation de gauche radicale, Syriza, opposée au mémorandum d'accord de la Grèce avec les bailleurs de fonds du pays, devient la deuxième force politique du pays, de fait, les deux principaux partis historiques pro-austérité et pro-européens grecs, le Pasok (socialiste) et la Nouvelle Démocratie (droite), qui gouvernent ensemble dans une coalition depuis novembre, n'obtiennent pas la majorité au parlement. Ceci rend aléatoire la poursuite de la politique de rigueur orchestrée par l'UE et le FMI.

Nikos Mihaloliakos, le leader du parti néonazi, dont l'emblème rappelle celui du svastika, plus communément appelé croix gammée, est surnommé par les Grecs le «führer». Il a fait sa première apparition après les résultats dans les médias, flanqué d'une quinzaine de jeunes néonazis rasés. Devant les caméras, il a affirmé que son groupe allait lutter contre les «usuriers mondiaux» et «l'esclavage», imposés selon lui au pays par l'UE et le FMI en échange de leur aide financière. Rappelant les discours devant le Reichstag avant l'incendie de 1933, il a menacé : «L'heure de la peur a sonné pour les traîtres à la patrie.»

Ceci ne manquera pas de rappeler de mauvais souvenirs au vieux héros de la résistance Manolis Glézos, 89 ans, qui avait décroché le drapeau hitlérien du sommet de l'Acropole à l'âge de 18, et vient également d'entrer au parlement dans la formation de gauche radicale Syriza. Comme en France, avec les votes pour Marine La Peine au premier tour des présidentielles, le professeur à l'université d'Égée Panagiotis Sotiris, interrogé sur le site de l'Huma, tempère : «Tous ceux qui ont voté Chryssi Avghi ne sont pas des fascistes. Ce sont des gens qui voulaient exprimer leur rage : c'est un vote antisystème». Avant d'ajouter tout de même : «Pourtant, sous peu, beaucoup d'entre eux vont réaliser que Chryssi Avghi est un parti néofasciste.» Oui, mais trop tard : ce parti vient d'obtenir un passeport pour sa légitimisation et, à l'heure où nous bouclons, il n'est pas impossible de voir également en France un retour en force du FHaine au Parlement.

Mais, pour revenir au nouveau contexte grec, le parti des Grecs indépendants, une scission du parti de droite Nouvelle Démocratie, refuse également «le système», mais sur un socle radicalement nationaliste.



Nikos Mihaloliakos, leader du parti néonazi grec Aube dorée

Il a recueilli 10,31 % des suffrages. C'est très préoccupant, car dans plusieurs pays européens, en Hollande, en Hongrie, en Finlande, en Italie, en Suède, ces partis politiques recueillent de nombreux suffrages des populations. Et, dernièrement en France, Sarkozy n'a-t-il pas banalisé le FHaine en le déclarant comme «faisant partie intégrante de la République?» Mais, si les partis populistes, de droite et d'extrême droite progressent dans toute l'Europe, ce n'est pas nous anarchistes qui allons dire que c'est leur progression en termes de résultats électoraux qui est la plus préoccupante. Plus préoccupante est cette mentalité ouvertement raciste européenne, qui prend une ampleur qu'elle n'avait pas connue depuis des décennies. Pointant aisément l'étranger du doigt, l'immigré coupable de tous les maux, surtout celui venu des pays islamiques. À la suite de la victoire de Hollande en France, Éric Besson fermant son compte twitter n'a-t-il pas laissé, comme message subliminal, que peut-être bientôt il le rouvrirait : «Inch Allah.» Sous-entendant une imminente nouvelle invasion des Sarrazins avec l'arrivée de la gôche et la réouverture de frontières?

Pour leur part, les Grecs ont toujours plus ou moins eu une réputation de peuple xénophobe, mais jusqu'à ce jour, les recours à la violence verbale ou physique étaient rares, sinon contre les Roms, considérés comme de véritables parias (il y a quelques années, j'ai assisté à Athènes à une scène inhumaine, tan-

dis qu'une vieille femme Rom était poussée par des usagers hors d'un bus à coups de pied, sans que nous touristes ayons pu empêcher ce qui aurait pu être devenir un crime collectif). Mais aujourd'hui, environ les deux tiers d'entrées illégales en Europe se font par la Grèce. Le pays accueille également tous les migrants qui ont effectué une demande d'asile en Grèce avant de se rendre dans d'autres pays de l'UE d'où ils ont été renvoyés. Ils sont très nombreux à camper, dans des conditions sanitaires souvent atroces, à Igoumenitsa, Patras ou encore Athènes. Mais avec la crise, la rengaine de l'immigré bouc émissaire bat son plein. Le quartier Daghios Pandeileïmona, en plein cœur de la capitale grecque, est devenu en moins de quatre ans le point de rassemblement de nombreux Afghans. Un afflux qui exaspère certains habitants qui ont formé un «comité de défense» de leur quartier. Ces derniers appellent au renvoi immédiat des migrants dans leur pays d'origine et ils n'hésitent pas à recourir à des méthodes musclées pour, comme ils le disent, «nettoyer leur quartier». Les attaques contre les clandestins y sont désormais quotidiennes et les insultes racistes fusent. Et il est fort à redouter que la légitimisation du parti néonazi ne fasse rien pour calmer les choses.

Patrick Schindler

Groupe Claaaaaash
de la Fédération anarchiste

Sétif : 8 mai 1945

Un crime colonialiste !



Maurice Rasjfus

Le 8 mai 1945, alors que les Alliés s'apprêtent à recevoir la capitulation de l'Allemagne nazie, des unités de l'armée française présentes en Algérie, associées à des colons vengeurs, sèment la terreur dans le Constantinois. Il n'est pas possible de relier cet événement sans évoquer rapidement les vingt années précédentes qui avaient vues la naissance du mouvement indépendantiste algérien.

La tiédeur anticolonialiste des communistes français

C'est à Paris, en 1926, qu'avait été constituée l'Étoile nord-africaine, inspirée par Messali Hadj. Il convient de constater immédiatement que ce mouvement sera rapidement contesté par le petit Parti communiste algérien (PCA), qui prétend alors représenter le prolétariat du pays. En janvier 1937, c'est le gouvernement de Front populaire, présidé par Léon Blum, qui va décréter la dissolution de l'Étoile nord-africaine, prétextant qu'il s'agit d'un mouvement «séparatiste». Les communistes français, qui viennent de recouvrir les vertus du drapeau tricolore et de La Marseillaise, et soutiennent le gouvernement, ne s'opposent pas à cette décision.

La réplique vient, dès le mois de mars 1937, avec la naissance du Parti du peuple algérien (PPA), présidé par Messali Hadj qui, en juin de cette même année, décide de transférer son siège à Alger. Dès lors, les dirigeants du PPA ne cesseront de subir une lourde répression. En août 1937, la plupart des dirigeants sont arrêtés pour incitation à des «actes de désordres contre la souveraineté de

l'État». Messali Hadj, condamné à deux ans de prison, est privé de ses droits civils, civiques et politiques. Ce n'est que le début d'une longue traque. En décembre 1938, les cadres du PPA comparaissent devant le tribunal correctionnel d'Alger. À la fin du mois de juillet 1939, alors que la menace de guerre se précise, le PPA est interdit par le gouvernement présidé par Édouard Daladier. Si Messali est libéré le 27 août 1939, il est de nouveau arrêté le 4 octobre suivant, avec 27 dirigeants du PPA, tandis que de nombreux militants vont se retrouver dans des camps d'internement. En avril 1943, quelques mois après le débarquement américain en Algérie, tous seront simplement assignés à résidence, mais toujours surveillés de près.

Un 1^{er} mai déjà sanglant !

En avril 1945, alors que se met en place, discrètement, un projet d'insurrection, Messali est transféré à El Goléa, puis assigné à résidence à Brazzaville. Comme si son éloignement pouvait être de nature à freiner la volonté de lutte de ses compagnons. C'est dans ces circonstances que la véritable confrontation va commencer le 1^{er} mai 1945, sur fond d'exigence de la libération de Messali. La police tire sur les rassemblements populaires. Il y aura 3 morts à Alger et 1 à Oran. En cette circonstance, la CGT locale et le Parti communiste algérien vont donner toute la mesure de leur capacité de nuisance. Ils accusent le PPA de menées antinationales, et leurs militants distribuent un tract d'une violence inouïe, titré : «À bas les provocateurs hitlériens!», avec une argumentation étonnante :

«La provocation vient du PPA qui prend ses ordres à Berlin, chez Hitler. Il massacre et torture, sans discrimination, les vaillants soldats de l'armée française, européens et musulmans... Le FFA, c'est le parti qui applique en Algérie les mots d'ordre que donnent les hitlériens à la radio nazie!»¹ Peu importe que l'Allemagne de Hitler soit à l'agonie, il est toujours possible de tirer le meilleur parti d'un mensonge, aussi grossier soit-il ! C'est ainsi qu'à Paris, le Parti communiste, qui n'est jamais à court d'invectives, reprend les éléments de ce tract et, dans les couloir de l'assemblée consultative, Jacques Duclos ne manque pas de vilipender les mauvais patriotes que sont le PPA et ses militants.

Le décor est déjà planté. Un front unique, semblable à celui qui s'est mis en place dans la France libérée, s'apprête à réprimer durement ceux qui ne veulent pas marcher droit, refusent en fait une forme d'assimilation. Peu importe que les jeunes algériens recrutés par l'armée française ont payé de leur sang la libération du pays des droits de l'homme. On va leur faire comprendre qu'ils ne sont que des sujets, comme l'exprime parfaitement Mohammed Harbi : «La politique d'union nationale, en France, ferme la voie à la prise en considération de la question nationale, en Algérie, et cela au profit de la colonisation!»²

La soldatesque à l'ouvrage

Le 8 mai 1945, il n'y a pas de mot d'ordre d'insurrection, comme le prétendront la police et les chefs militaires. Le PPA a simplement prévu des manifestations populaires avec comme slogans «Libérez Messali» et «Vive l'Algérie indépendante!». Il n'en reste pas moins

que, dans certaines régions, des militants ont reçu la directive de s'armer afin de riposter en cas d'attaque de la police. En général, les défilés conserveront un caractère pacifique. Pourtant, à Sétif et à Guelma, la police interviendra avec la plus grande brutalité. C'est ainsi que la direction du PPA prendra la décision d'élargir l'insurrection à l'ensemble de l'Algérie.

Les 9 et 10 mai, une répression féroce est déclenchée sous la direction du général Duval. Comme le souligne Mohammed Harbi, l'armée se comporte avec la plus grande sauvagerie, «renouant avec des procédés qui ont caractérisé la conquête du pays»³. Plus d'un siècle est passé mais le souvenir des exactions des soldats de Bugeaud n'est pas oublié. Depuis la France, le gouvernement provisoire de la République française (GPRF), avec à sa tête le général de Gaulle, soutenu par le Parti communiste, décide de ne pas faire dans le détail. En quelques jours, il y aura 8 000 morts, selon les militaires, 45 000 si l'on en croit les chiffres avancés par les responsables du PPA. Il y aurait eu 103 tués et 110 blessés parmi les Européens. Rapidement, 4 160 supposés militants sont arrêtés, dont 3 696 dans le Constantinois, 509 en Oranie et 309 pour la région d'Alger. Les tribunaux d'exception mis en place vont prononcer 1 307 condamnations, dont 99 peines de mort et 66 aux travaux forcés à perpétuité⁴.

Comme le PCF ne peut se départir de son soutien au général de Gaulle, *L'Humanité* n'a cesse de dénoncer les nationalistes algériens, et cela dans des termes qui ne peuvent que satisfaire les colons : «L'union est nécessaire pour arracher le masque à ceux qui trahissent les intérêts des populations algériennes et du peuple français. Musulmans ! la propagande du PPA c'est la provocation de l'ennemi : cassez partout ses provocateurs ! » À la suite, les communistes du PCA sonnent également la charge et dénoncent à leur tour les provocations «des agents du PPA, du PPF (de Doriot) et d'autres, camouflés dans des organisations qui se prétendent démocratiques. Cette coalition criminelle, après avoir tenté vainement de faire éclater des émeutes de la faim, a réussi à faire couler le sang. Le but recherché par cette organisation criminelle est de provoquer la guerre civile.»⁵

L'idéologie stalinienne au secours des colonialistes

Pour les communistes algériens, téléguidés depuis Paris, il est nécessaire de «garantir l'ordre démocratique». Ensuite, après avoir dénoncé «les chefs du PPA, tels Messali Hadj et les mouchards camouflés dans les organisations qui se prétendent nationalistes et qui maintenant réclament l'indépendance au moment où la France se libère des forces fascistes et marche vers une démocratie toujours plus large»⁶. Toute la duplicité de l'idéologie stalinienne est ici exprimée en quelques mots. Dans le même temps, militaires et colons terrorisent les populations révoltées, tandis que d'authentiques militants communistes font le coup de feu en compagnie de la pire racaille colonia-



liste. Sans oublier les unités de la marine de guerre qui trouvent leur titre de gloire en canonnant les côtes du Constantinois. La répression va durer plusieurs mois, sourdement soutenue par la CGT et les partis de la gauche française, toujours proches d'un pouvoir issu de la résistance au nazisme, qui refuseront, en juillet 1945, de recevoir une délégation du PPA. On ne discute pas avec les adversaires de la patrie...

C'est seulement en mars 1946 que la Chambre des députés votera une loi d'amnistie, mais les principaux dirigeants du PPA resteront encore en prison car la République généreuse ne pardonne pas facilement à ses sujets déviants qui, à aucun moment, n'ont renoncé à la lutte. Il faudra attendre le 1^{er} novembre 1954 pour que les Algériens entament une lutte de libération qui va durer près de huit ans... **M. R.**

1. Cité par Ahmed Mahsas, in *Le Mouvement révolutionnaire en Algérie*, Alger, 1990, page 205.

2. In *Aux origines du FLN*, de Mohammed Harbi, Christian Bourgeois éditeur, 1975, pages 21 et 22.

3. Ibid, page 22.

4. Chiffres fournis par Mohamed Harbi, in *op. cit.*, page 22.

5. *L'Humanité*, 12 mai 1945.

6. *Liberté*, quotidien du PCA, 17 mai 1945.

Post scriptum

En mai 1945 – j'avais 17 ans –, je militais aux Jeunesses communistes (qui allaient bientôt se transformer en Union de la jeunesse républicaine de France – UJRF) et au Parti communiste. À aucun moment, après le 8 mai, nous n'avons entendu parler des «événements» d'Algérie. C'est après mon exclusion, en octobre 1946, qu'il m'a été possible d'accéder à cette information masquée, en un temps où le PCF poursuivait encore une utile collaboration de classe, dénonçant tout à la fois les déviationnistes, dont je faisais partie désormais, et les salariés qui se risquaient à faire grève... **M. R.**

Espagne : **criminalisation** de la protestation sociale

FACE À UNE TELLE OFFENSIVE, soyons solidaires et ne permettons pas à l'État et au Capital de nous démobiliser.

Sous le couvert de la lutte pour arrêter la violence possible qui peut se produire dans les manifestations de rue, que les coupes sociales présentes et futures provoqueront inévitablement, le ministère de l'Intérieur a annoncé qu'il était en train de s'accorder avec le ministère de la Justice pour durcir les parties du Code pénal relatives à l'«ordre public». Au douze mesures déjà annoncées pour réprimer plus durement la «désobéissance contre l'autorité», ils veulent ajouter la proposition du secrétaire d'État à la Sécurité, Ignacio Ulloa, qui stipule que les associations, partis et syndicats qui appellent à des manifestations «répondent pénalement» pour le comportement de l'un de leurs adhérents ayant causé «des dommages avec des implications pénales» au cours de telles actions de protestation.

Bien que le secrétariat d'État à la Sécurité ait insisté sur le fait que l'objectif de ce durcissement répressif n'est pas de porter atteinte au droit de manifester des citoyens, mais d'«éviter la violence qui pourrait se produire lors de manifestations incontrôlées par leurs organisateurs», les faits démontrent que ce n'est pas la violence que l'on veut empêcher mais la protestation sociale, que les gens sortent dans la rue comme ce fut le cas le 29 mars.

La preuve de cela est que cette responsabilité est menacée de s'étendre aux parents et aux tuteurs des mineurs qui ont commis de tels dommages et d'inclure la «résistance passive» dans le «délit» de «résistance active»... En Catalogne, en plus des interventions brutales des mossos d'esquadra (police catalane) et des arrestations arbitraires liées à la grève générale du 29 mars, vient d'être ouverte un site Web de la police catalane pour «identifier les personnes soupçonnées d'avoir commis des actes de violence de rues pendant cette grève». Une incitation cynique et indigne à la délation citoyenne justifiée par le directeur de la police catalane, Manel Prat, avec ces mots significatifs : «Dissuader et prévenir.»

C'est la stratégie de la peur, et le gouvernement l'utilise sans vergogne pour intimider les citoyens et les inciter à ne pas s'organiser ou participer à des actes de protestation citoyenne ou à des manifestations syndicales contre les politiques antisociales. C'est pourquoi le directeur de la police autonome n'y est pas allé par quatre chemins en déclarant son intention d'étendre le site Web



à «de nouveaux dossiers d'incidents qui se produiront à l'avenir» et promet «la confidentialité maximale» aux personnes qui veulent livrer des informations sur les prétendus «vandales». Et encore moins en disant clairement quel est son objectif : «Promouvoir la participation citoyenne à 100 %, en même temps que nous voulons une inquiétude citoyenne à 0 %.»

Après ces déclarations infâmes et menaçantes de la part d'autorités qui prétendent défendre un régime démocratique, comment s'étonner que soient couvertes des actions policières clairement préjudiciables aux droits des citoyens et que soient poursuivis brutalement ceux qui protestent contre l'injustice sociale? Oui, comment s'étonner que le gouvernement de Rajoy grâce cinq Mossos reconnus coupables de blessures, torture, mauvais traitements et détention illégale? Délits pour lesquels ils devaient purger une peine d'interdiction professionnelle, plusieurs années de prison et une amende, selon ce que reconnaissent des sources gouvernementales, et que, suite à l'approbation d'un décret royal, ces agents «retourneront et réintégreront le corps des mossos et retrouveront leur statut de

fonctionnaire», étant donné que le Conseil des ministres a commué la peine d'interdiction – qui les empêchait d'exercer de nouveau – en peine de suspension...

Oui, comment s'étonner de cela et que, quelques jours plus tard, soit arrêtée la secrétaire à l'organisation de la CGT de Barcelone, Laura Gómez, et que la juge de la cour d'instruction n° 23 de Barcelone décréterait la prison pour sa participation le 29-M à une performance à la porte de la Bourse de Barcelone, au cours de laquelle ont été symboliquement brûlées des boîtes en carton avec des papiers à l'intérieur. Une action de protestation contre laquelle la juge a requis «la détention provisoire avec droit de visite et sans possibilité de libération sous caution étant donné la gravité des faits et pour éviter le risque de fuite, de dissimuler des preuves et l'empêcher de commettre d'autres délits». Tout ça à une femme sans antécédents judiciaires, avec domicile fixe, un emploi stable et une fille qui vit avec elle. Des faits et des critères que cette justice ne prend pas en considération. Une justice, également, qui ne s'applique jamais aux banquiers et politiciens poursuivis par les procureurs anticorruption!

Comment ne pas voir dans tout ce qui précède la preuve de la collusion entre le gouvernement de l'État et celui de la Communauté autonome pour criminaliser la protestation sociale?

Laura, comme tous les autres indignés détenus ou poursuivis, sont les premières victimes de l'actuel pouvoir autoritaire et répressif au service du Capital, qui cherche à mettre fin aux droits et libertés du peuple travailleur au moyen de lois liberticides et d'une répression de plus en plus brutale. De cette façon, ce pouvoir veut intimider les citoyens afin qu'ils ne fassent pas cause commune avec les syndicalistes et les indignés qui luttent et ne se résignent pas à vivre à genoux.

C'est pourquoi, aujourd'hui comme hier, lors de la lutte contre la dictature franquiste, il est nécessaire de témoigner activement notre solidarité avec tous ceux qui sont dans les griffes de ce pouvoir, qui n'a aucun scrupule à s'inscrire de plus en plus dans la tradition fasciste de la répression de la protestation sociale. Soyons solidaires et ne permettons pas à l'État et au Capital de nous démobiliser.

Octavio Alberola

(Traduction: J. F.)

Liberté pour Laura Gómez



BONNE NOUVELLE en provenance d'Espagne : le tribunal de Barcelone a ordonné la libération sans conditions de Javi, Isma et Dani, les trois étudiants arrêtés lors de la grève générale du 29 mars. Décision contredisant quelque peu la juge d'instruction, Carme García, qui après les avoir condamnés à la prison préventive, ne voulait accepter leur libération que moyennant caution (3 000 à 6 000 euros pour chacun). Donc, heureux dénouement.

Malheureusement, pour l'heure, Laura Gómez, Secrétaire d'organisation de la CGT de Barcelone, arrêtée elle aussi à la suite de cette même grève générale, demeure incarcérée (en préventive) et reste sous la menace d'une condamnation pouvant aller jusqu'à vingt ans de prison. Autant dire que les jours qui viennent sont extrêmement importants pour élargir la solidarité qui a commencé à se manifester. Pendant ce temps, le gouvernement de Mariano Rajoy, récemment élu, n'en fini pas d'annoncer des mesures antisociales qui, évidemment, provoquent un mécontentement croissant dans la population. Mécontentement qui se manifeste dans la rue. Les coupes budgétaires et les attaques contre la législation du travail ne suffisent plus au pouvoir, qui s'emploie maintenant à crimina-

liser tous les opposants à sa politique antipopulaire. Pour cela, il utilise tout son arsenal répressif et concocte même de nouvelles mesures destinées à restreindre les libertés citoyennes, comme par exemple rendre responsables les organisations syndicales de toute action « violente » commise pendant une manifestation à laquelle elle aurait appelé. On voit parfaitement la manœuvre : museler toute forme d'opposition à un système qui a emmené les travailleurs au bord de l'abîme, et qui veut leur faire payer sa crise, afin de préserver la propriété privée d'une classe bourgeoise plus arrogante que jamais. Pour elle, pas de compte à rendre à qui que ce soit. Quand y aura-t-il une juridiction spéciale pour enquêter sur les agissements des banquiers, financiers, et politiciens à leur solde ? Quand ceux-ci seront-ils jugés pour non seulement exploiter les travailleurs, mais également les plonger par millions dans la précarité et la misère ? Les *mossos d'esquadra* (forces de l'ordre catalanes) ont créé un site web pour diffuser les images de manifestants soi-disant violents. À quand la création d'un site web diffusant les images de ces *mossos* matraquant allègrement des manifestants, et blessant certains à coups de balles en caout-

chouc ? À quand un site web diffusant les photos des patrons-voyous et des délinquants en col blanc de la finance devant lesquels les « élus » s'inclinent respectueusement ? Quand ? En Espagne ou ailleurs, rien ne sera donné aux travailleurs. Comme toujours, il leur faudra récupérer ce qui est à eux. Avec eux, les anarcho-syndicalistes continueront d'investir la rue pour protester contre l'injustice, défendre la liberté, aller vers une société autogestionnaire sans classe ni État... Ils préparent déjà une nouvelle grève générale à l'échelle du pays pour en finir avec une politique qui veut imposer au peuple un retour aux conditions d'exploitation que le patronat imposait au XIX^e siècle. Concernant le cas de Laura Gómez, ils appellent dans l'immédiat à des rassemblements et des manifestations dans Barcelone pour obtenir sa libération. Pour faire rapidement le point sur la situation, rendez-vous sur le site du comité de soutien (comitelauragomez.blogspot.fr).

Ramón Pino

*Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste*

Thaïlande

Sombre horizon des réfugiés



Pierre Pellicer

Avec Budsarin Siangphro

Une visite au camp de Mae La

Mae La, frontière du Myanmar, nord-ouest thaïlandais, «refuge temporaire» depuis près de trente ans. C'est le camp de réfugiés le plus important de Thaïlande, qui en compte six autres.

Ses 40 000 occupants sont pour la plupart des Karens, population de l'est du Myanmar (ex-Birmanie) ayant fui les combats entre l'aile armée du KNU (Karen National Union – parti politique luttant pour l'autonomie Karen au sein d'un État fédéral) et l'armée birmane; et les atrocités commises par cette dernière.

Le camp, ensemble de huttes construites à la va-vite au pied d'une colline, en terrain accidenté, est traversé par une piste de 4 km, et est découpé en trois zones, de cinq sections chacune. La terminologie utilisée n'est pas sans évoquer celle des lieux de détention. Le tout ressemble à une bourgade pauvre d'Asie du sud-est, rizières et champs cultivés en moins, barbelés en plus.

Mae La possède ses commerces, ses gargottes, ses espaces internet payants; son hôpital, ses écoles, ses églises (les Karens sont majoritairement chrétiens) et ses temples; sa prison. Et ses inégalités: une moto, une télévision, et de l'argent à dépenser pour les plus aisés. Pas grand chose pour le reste de la population: les maisons sont à peu près vides. Le visiteur est frappé par le dénuement des habitants du camp, et peut-être davantage encore par l'atmosphère d'ennui, d'attente interminable.

Tous ici espèrent quitter Mae La le plus vite possible. Mais on ne se fait plus d'illusions sur les possibilités d'accueil à l'étranger. Et le retour au Myanmar reste hypothétique.

On naît, on vit et on meurt¹, dans cet entre-deux sans horizon, qui engloutit les rêves sous la résignation.

Les jeunes de 20, 30 ans ont la possibilité, pour des salaires de misère, de travailler à l'extérieur, illégalement. Bravant les risques de reconduite à la frontière en cas d'arrestation, ils peuvent ainsi fournir aux familles du camp les revenus qui leur permettront de se procurer de l'eau potable (payante) ou quelques affaires dans les commerces du camp. L'eau de douche se tire au puits. Les rations mensuelles contiennent pour l'essentiel riz, haricots, sauce de poisson, huile, sucre... le reste doit être acheté ou provient des minuscules jardins, cultivés près des huttes, et de la forêt environnante.

Deux cent volontaires et employés d'organisations humanitaires fréquentent Mae La en semaine, arrivant le lundi de Mae Sot – ville la plus proche – dans des 4x4 devenus, depuis l'invasion du Cambodge par les ONG en 1992², tout un symbole.

Les camps de réfugiés de la région attirent depuis les années soixante-dix une population diverse d'«humanitaires»: spécialistes (hygiène, santé, etc.), professeurs diplômés ou improvisés, missionnaires, touristes³. Depuis quelques années, les critiques abondent. Les principales portent sur leurs

coûts de gestion démesurés, les salaires mirobolants de certains employés, ou le manque de préparation des équipes. La méconnaissance des principes de fonctionnement élémentaires des communautés prises en charge mène fréquemment, sur le terrain, à des échecs patents. Également dénoncés: la verticalité de la prise de décision, l'absence de volonté de passer le relais aux communautés dans la gestion de leurs problèmes, ou des fonctionnements répondant davantage à des logiques internes qu'aux besoins des populations concernées.

À Mae La, depuis des années, des dizaines de victimes de mines anti-personnel attendent des fauteuils roulants maintes fois promis.

Quitter le camp aussi facilement qu'on y est entré. Drôle d'impression: la plupart de ses occupants, en dix, vingt ans, n'a guère eu l'occasion de sortir de ce lieu oublié du monde, en périphérie de la vie: 4 km² pour horizon, entre une route isolée et une colline vierge de végétation depuis longtemps.

Thaïlande et réfugiés

Les réfugiés sont tolérés, dans les camps, tant qu'ils coûtent peu à l'État, et que s'en occupent (au moins financièrement) les ONG. Mais, à mesure que les rapports Thaïlande-Myanmar évoluent, les menaces de rapatriement pèsent.

Le traitement habituellement réservé par l'État thaïlandais aux réfugiés des pays voisins est ce qu'on fait de pire en la matière:

rapatriement forcé de 40 000 Cambodgiens en zone minée en 1979⁴; bombardement du camp de Nong Chan (100 morts), la même année⁵; non-assistance aux dizaines de milliers de boatpeople vietnamiens dans les années 1980, livrés aux atrocités des pirates locaux⁶. Et plus récemment: boatpeople Rohingyas (minorité apatride du Myanmar) repoussés en mer en janvier 2009; expulsion de 4 000 Hmongs (persécutés par le régime communiste du Laos voisin) en décembre 2009; rapatriement forcé de nouveaux arrivants Karens du camp de Tha Song Yang en février 2010.

Malgré des pressions internationales périodiques (mais limitées: la bonne entente avec les gouvernements en place est souvent la condition de la présence dans le pays des ONG occidentales), le pouvoir thaïlandais n'a jamais montré la volonté de régler la question des réfugiés une fois pour toutes.

Des solutions sont pourtant aisément imaginables: octroi d'un statut spécial permettant aux réfugiés de se déplacer librement et de travailler dans le pays; délivrance de cartes d'identité thaïlandaises; accords internationaux pour des relogements à l'étranger. Le nombre de réfugiés actuellement présents sur le sol thaïlandais n'excède pas une centaine de milliers – contre 2 à 3 millions de travailleurs migrants.

Les migrants: parias de Thaïlande

Les travailleurs clandestins (birman, cambodgiens et laotiens) constituent le sous-prolétariat thaïlandais. Sans statut et sans droits: le rêve des économies dont le dynamisme repose sur l'exploitation d'une main d'œuvre à prix minime.

Les salaires des migrants sont de deux à quatre fois moins élevés que ceux des Thaïlandais, déjà très bas (6 à 7 euros par jour en moyenne).

Des pans entiers de l'économie ont recours à cette force de travail idéale, majoritaire dans certains secteurs, qui vient remplacer les prolétaires thaïlandais au bas de l'échelle sociale.

Les politiques à l'égard des migrants sont, sur le papier, fluctuantes. Les associations de défense des droits humains tentent régulièrement de faire pression sur le gouvernement pour faire enregistrer les clandestins, leur assurer un statut légal, et mettre fin à leur situation d'extrême précarité.

Des mesures récentes ont été prises dans ce sens, mais la complexité des démarches à suivre, le coût des procédures, et les difficiles rapports qu'entretient un État birman paranoïaque avec ses «citoyens» rendent une régularisation massive impossible. Et la Thaïlande a du mal à renoncer à cette masse de main d'œuvre corvéable à merci, génératrice d'importants profits.

Les besoins en main d'œuvre étrangère sont considérables; le fait n'empêche pas la lutte contre les travailleurs illégaux, réguliè-



rement à l'ordre du jour. Le pays a ses quotas d'expulsion, et les reconduites à la frontière vont bon train.

Ceci n'empêche pas l'arrivée massive, quotidienne, de milliers de clandestins. À Mae Sot, les militaires du poste-frontière observent jour et nuit, l'œil vide, ce drôle de manège.

Ostracisés, les migrants forment une population vulnérable, en proie à tous les abus: racket par la police, les forces armées ou la pègre⁷, exploitation sexuelle des femmes dans les réseaux de prostitution, cas d'esclavage sur des bateaux de pêche⁸, viols, meurtres. À ce tableau déjà bien noir, il convient d'ajouter les cas d'exploitation par des particuliers ou de petites entreprises (plantations, micro-usines de la sueur), les inégalités de traitement dans les commerces, les campagnes de stigmatisation dans les médias (les étrangers servent fréquemment de boucs émissaires dans les affaires de délinquance), les tracasseries administratives, les abandons en situations de crise (tsunami de 2004⁹ et inondations fin 2011), les procès bâclés, les condamnations excessives, ou l'horreur des conditions de détention.

Pour ces clandestins, trop compter sur la solidarité locale est un risque que l'on évite de prendre. Soixante ans de propagande nationaliste ont distillé dans les esprits un racisme viscéral à l'égard des populations

voisines, au mépris d'une histoire empreinte de diversité et d'échanges.

Les dénonciations d'une telle situation sont peu fréquentes dans les médias, et les rares cas d'exploitation médiatisés donnent rarement lieu à des procès. Dans les cas inhabituels ou des procès se tiennent et ou des condamnations sont prononcées, les failles d'un système de justice notoirement corrompu assurent l'impunité des responsables. Bienvenue au «Pays du sourire».

T.P.

1. Il y aurait dix décès par jour à Mae La, selon le directeur de l'hôpital de la zone C.

2. Pour un regard critique et pénétrant sur l'humanitaire au Cambodge, lire G. Lardennois, *Petits Carnages humanitaires* (l'Insomniacque).

3. De nombreuses ONG proposent depuis peu des missions-découvertes de courte durée, entre voyage en sac à dos et actions humanitaires. Elles sont payantes, chères, et souvent financées par des dons que les participants récoltent auprès d'entreprises démarchées au préalable.

4. Libération Preah Vihear, carnage à la frontière, 9 juillet 1979.



Histoire

« Si les anarchistes n'écrivent pas leur histoire, ce sont les autres qui l'écriront à leur place. »
Inconnu

Les libertaires espagnols dans la résistance française

L'exemple du réseau Robur en Bretagne

Pepito Rosell

Le Magazine Libertaire

POUR COMPRENDRE quel fut l'apport du mouvement libertaire à la résistance française, il faut se situer dans le contexte politique et économique de la fin de la guerre d'Espagne.

Dès 1937, des milliers d'Espagnols réfugiés en France vont être internés par les autorités dans des camps de concentration. Ces hommes qu'on parquait dans des conditions lamentables se trouvaient donc au rencart d'une société qu'ils avaient cru accueillante. Ils étaient en fait, déjà, des hors-la-loi. La classe politique d'alors, composée de toutes les tendances, de l'extrême droite à l'extrême gauche voulait voir disparaître les témoins d'un épisode majeur de l'histoire : la Révolution espagnole.

Avant de passer en France, beaucoup craignaient de se voir imposer une situation de la sorte. Nous avons donc enterré beaucoup d'armes, que nous sommes allés chercher plus tard et qui servirent à alimenter les premiers noyaux de résistance au fascisme international.

Bien avant 1939, la majorité d'entre nous pensait que rien n'arrêterait les Allemands le jour où ils se mettraient en marche. Dans les camps déjà, nous débattions du choix à faire en cas d'invasion. Notre vie ne pèserait pas bien lourd, mais la rancoeur que nous avions envers la classe dirigeante européenne nous incitait à penser que, quitte à mourir, il valait mieux retourner en Espagne pour combattre.

La guerre éclata, et le gouvernement français avait déjà pensé à utiliser quatre-vingt pour cent d'entre-nous comme « chair à canon » en nous intégrant à son armée. Nous faire éliminer en le servant. Des compagnons s'enrôlèrent dans les régiments de marche de la Légion étrangère et se retrouvèrent en première ligne dans tous les combats.

Dans la mesure où l'engagement militaire ne séduisait pas la majorité d'entre nous, on nous intégra à des compagnies de travail militarisées, qui devaient combler l'absence de bras créée par le départ sous les drapeaux de centaines de milliers d'hommes. On « libérait » de leurs camps, au compte-gouttes, les prisonniers espagnols, suivant les besoins et le « danger » que chacun d'eux pouvait représenter. Cependant beaucoup d'entre nous refusèrent aussi bien l'engagement militaire que le travail militarisé et l'effondrement des armées alliées allait leur permettre de ficher le camp et de se noyer dans la pagaille politique et administrative qui engloutissait le gouvernement.

La situation était catastrophique. On croyait même les Allemands à quelques heures de Marseille. De plus on parlait alors de la constitution possible d'un gouvernement espagnol républicain en exil à Londres. Des promesses avaient été faites. Si nous nous engageons dans la bataille, la légitimité du pouvoir franquiste, instauré par les Italiens et les Allemands, serait remise en question par les alliés à la fin de la guerre. Nombreux se décidèrent à rejoindre l'Angleterre mais il était trop tard, trop tard aussi pour rejoindre l'Afrique « française » puisque l'armistice entre la France et l'Allemagne venait d'être signé...

Tous les républicains espagnols réfugiés se trouvaient dans une situation délicate, les anarchistes et anarcho-syndicalistes en premier lieu, d'autant qu'au fur et à mesure que le gouvernement français trouvait une stabilité il exerçait des tours de vis supplémentaires et arrêtait nos compagnons. À Marseille même, la police espagnole accompagnait la police française et décidait des contrôles

d'identité et des arrestations. Tout réfugié politique espagnol était considéré comme un ennemi potentiel du régime.

Cette situation nous obligea à avoir recours, pour survivre, aux possibilités que peut offrir la clandestinité. Les contacts que nous avions et les nécessités de l'heure imposèrent la création d'une organisation clandestine dont la première tâche fut d'établir un réseau qui, de Marseille, s'étendait jusqu'à Toulouse, Montauban, vers Bordeaux jusqu'à la ligne de démarcation que des compagnons bûcherons locaux permirent de franchir.

Les premières filières prirent ce chemin. Nous décidâmes en fonction des renseignements accumulés de la stratégie à suivre. Nous voulions tout d'abord sauver un maximum de compagnons en payant un minimum de prix au combat. Contact pris à travers la filière, nous apprîmes que nos compagnons de Bordeaux avaient engagé la même démarche. Je débattais avec eux de nos objectifs.

Le lendemain de mon retour à Marseille nous eûmes un choc très violent avec les légionnaires de Pétain (qui allaient constituer plus tard la Milice). Ceci nous décida à quitter la ville pour Bordeaux, une fois rétablie la blessure que j'avais reçue. À Bordeaux, où il m'était difficile de résider pour des raisons de sécurité, nous apprîmes que le gouvernement de Vichy allait «récupérer» le maximum d'Espagnols pour les faire travailler à son profit.

Il faut savoir qu'un mois après la signature de l'armistice, douze mille Espagnols avaient déjà été déportés et internés en Allemagne. De Buchenwald à Mattausen, quatre-vingt pour cent d'entre eux, d'après les archives trouvées chez les SS, étaient des libertaires et des anarcho-syndicalistes.

On me donna comme mission d'aller visiter la région de l'Ouest où l'on commençait à parler du mur de l'Atlantique, pour établir un maximum de contacts et y créer les bases d'une résistance libertaire. Je visitais toutes les grandes villes où devaient s'engager des chantiers de grande envergure. Nul doute que de nombreux prisonniers espagnols y seraient employés. Il fallait trouver un endroit où fixer le noyau régional d'où partirait le réseau.

C'est à Saint-Malo que je m'établissais et pris contact avec la camarade Suzy Chevet. Elle se montra très active mais, sous haute surveillance, savait sa situation précaire. Il fallait donc mettre sur pied au plus vite le réseau en question. Elle seule connaissait très bien la région et les hommes à qui l'on pouvait se fier. Elle fut arrêtée et mise en résidence surveillée à Angers, mais la filière d'évasion avait été installée. D'Angers elle continua malgré tout son travail. Des compagnons s'étaient par ailleurs fait embaucher sur des lieux et à des postes stratégiques.

Le but, je le rappelle, était de faciliter l'évasion des camps de travail (pour ce qui



nous concerne ici, ceux de Jersey et de Guernesey) d'un maximum de compagnons pour leur faire ensuite rejoindre la résistance. La majorité des prisonniers était composée d'Allemands, d'Autrichiens, de Polonais, de Russes et d'Espagnols donc, cantonnés dans une caserne appelées «La Concorde».

Le service du nettoyage de la caserne, lui, était extérieur, et nous nous étions arrangés pour qu'un de nos compagnons en fasse partie. Un autre de nos compagnons, cuisinier, décelait les prisonniers susceptibles d'être évacués et les faisait se glisser sous les ordures que l'équipe du nettoyage emportait au dehors. Ces hommes étaient conduits par la filière jusqu'à Saint-Malo, hébergés et pris en charge jusqu'à ce qu'on leur fournisse des papiers qui leur permettent de quitter la zone militarisée, puis guidés de Rennes jusqu'en Zone libre. Certains mêmes restaient dans la région pour y effectuer le travail que l'organisation leur demandait de faire. Voilà, à travers cet exemple comment les choses se passaient.

À cette époque la résistance française officielle était quasi inexistante, moins organisée en tout cas que nous libertaires pouvions l'être. Les maquis étaient peu développés. Les actions que nous menions entraient dans le cadre d'une guérilla urbaine. Les attentats étaient réalisés, non à partir de groupes de chocs quasi militaires dont la base se tenait en forêt ou en montagne, mais d'individus partageant la vie quotidienne des citoyens, des travailleurs. En général, on choisissait pour les actions violentes des compagnons d'une autre ville que là où devait se passer les faits de manière à ce que les autorités ne puissent pas localiser l'origine de ces structures de combat, d'autodéfense. La guérilla urbaine s'inscrivait

donc dans la vie de tous les jours, et non en marge comme ce fut le cas par la suite.

Les maquis se sont remplis sous la propagande des organisations politiques clandestines à partir du moment où le service du travail fut rendu obligatoire aux Français. Quand le parti communiste «rejoignit la barricade», il y avait belle lurette que nous la tenions!

Le poids que nous avions nous permettait donc de tenir sereinement notre place à la Libération.

Mais je pense que le mouvement libertaire, à l'époque, a loupé le coche de l'histoire, en faisant entrer dans la résistance de nombreux compagnons à titre individuel et non comme représentants du mouvement libertaire organisé. Ce fut une mauvaise analyse de la situation.

Nos militants ont laissé leur peau face au fascisme soit, mais ont servis en fait d'autres intérêts que ceux du mouvement libertaire. Le poids de ces militants aurait pu peser lourd dans la balance, et nous aurions pu, en tant que mouvement syndical, imposer notre place au sein du Conseil national de la résistance, sous quelque nom que ce fût, et créer un pôle libertaire face aux communistes au sortir de la guerre. Nous avons des possibilités de développement aussi grandes que les leurs.

D'un point de vue stratégique et politique ce choix de ne pas prendre une place officielle parmi ceux qui revendiquaient la libération du pays fut une erreur fondamentale. Nous l'avons payé cher par la suite, mais pas seulement en France. Si nous avions eu un mouvement libertaire puissant dans ce pays, Franco n'aurait peut-être pas vécu quarante ans de plus, comme les classes dirigeantes européennes l'ont exigé. P.H.

Entre football et anarchisme, l'éloge de la passe

Paco

EN TERMES FOOTBALLISTIQUES, ce va-et-vient libertaire qui évoque l'entraide s'appelle une passe. Un art encouragé par Albert Camus. Les Éditions Libertaires publient un ouvrage passionnant qui revient sur les rapports, parfois tendus, entre les anarchistes et le sport. Une proposition de gymnastique révolutionnaire pour purger le sport et le monde de la vermine capitaliste.

Voici un livre qui, par certains côtés, ravivera quelques souvenirs chez les militants des comités pour le boycott de la Coupe du monde de football en Argentine (Coba de 1978) ou des Jeux olympiques de Lake Placid et de Moscou (Cobom de 1980), collectifs où la critique politique et sportive réunissait cahin-caha militants anars et gauchistes. Certains trotskistes se faisaient toutefois tirer l'oreille quand il s'agissait de dénoncer la répression en URSS «pour ne pas crier avec les loups yankees». Certains autres bouddaient réunions et collages pendant les matchs et les compétitions...

S'il est ici question, bien entendu, de revenir sur l'utilisation du sport comme outil de propagande au service d'États sulfureux (Jeux olympiques de Berlin en 1936, Grand Prix de Formule 1 en Afrique du Sud du temps de l'apartheid...) ou comme «opium» pour endormir les masses laborieuses réclamant du pain et des jeux, l'ouvrage coordonné par Wally Rosell (militant libertaire et demi gauche) ne s'arrête pas là.

De 1963 à 1997, des militants freudo-marxistes proches des trotskistes, profs de sport syndiqués à l'École émancipée, ont fourni de belles pages antisportives dans des revues incisives (*Partisans*, *Quel corps?* *Le Chrono enrayé*...) Réunis autour de Jean-Marie Brohm, ils s'opposaient aux apôtres du libéralisme sportif comme aux staliniens qui

voulaient faire du sport soviétique un modèle pédagogique universel. Curieusement, les anars français ont laissé peu de traces écrites sur la question.

Si la chose sportive n'a guère enthousiasmé – du moins officiellement – les libertaires tricolores, il n'en va pas de même chez les anars sud-américains qui ont dribblé avec le foot social dès les années 1900. En témoigne l'existence de clubs en Argentine, au Brésil, au Paraguay, en Uruguay... qui adoptèrent évidemment des maillots rouge et noir. L'Argentino Junior's, fondé en 1904 dans une bibliothèque anarchiste, s'illustra sous le nom des Martyrs de Chicago (en hommage aux anarcho-syndicalistes pendus en 1887 qui sont honorés chaque 1^{er} mai). D'autres clubs, en opposition aux clubs patronaux, faisaient référence à des grèves mémorables. Accompagnant les pratiques ouvrières, foot et militantisme anar faisaient également bon ménage dans les rangs de la CNT en Espagne ou de l'IWW en Amérique du Nord.

Dans les années 1980, les anarchistes anglais organisaient des tournois à l'occasion du 1^{er} mai. Au début des années 2000, il semblait impossible de préparer un salon du livre anarchiste en Amérique du Nord sans proposer parallèlement un match de foot. Dans le Midwest, il y eut l'Anarchist Football Association qui réunissait des équipes nommées Riot («émeute») ou Swarm («essaim»). Entre autres événements, on connaît le tournoi Uprising («soulèvement») à New York City et des matchs où se sont côtoyés l'Emma Goldman Anarchist Feminist Club, le Dynamo Kropotkin, le Montréal's Anarchist Soccer Club ou le Kronstadt FC. Autant de rencontres autogérées, amicales et créatives aux règles mouvantes, sans gagnant ni per-



Collectif coordonné par Wally Rosell, *Éloge de la passe – Changer le sport pour changer le monde*, Éditions libertaires, 194 pages. 13 euros.

dant, mixtes et solidaires. Les fonds récoltés sont souvent offerts à diverses luttes et causes. Proposée par un collectif de l'info-shop anarchiste Jura Books, une Coupe du monde des peuples s'est également déroulée à Sydney en 2010. Depuis plusieurs années, une Coupe libertaire de football agite aussi Stockholm. Le gagnant a le privilège d'organiser le tournoi suivant.

Le livre offre un chapitre sur un réseau radical mal connu. Si, sur les pelouses, des militants tentent de se réapproprier un sport confisqué par toutes sortes de mafias, d'autres s'installent dans les tribunes pour contrer l'activisme nauséabond de certains supporters. « Pas de fascistes dans nos tribunes, pas de tribunes pour les fascistes ! » Confondus par les médias avec les hooligans, les Ultras sont aux antipodes des hordes racistes. Présents dans plusieurs pays, ils chantent *Bella Ciao*, brandissent des drapeaux palestiniens et dénoncent le foot-business qui va des salaires astronomiques des joueurs aux prix élevés des billets ou des maillots « fabriqués en Chine par des gens sous-payés ». Les spectaculaires Ultras démontrent, très bruyamment, qu'on peut être militant internationaliste, antifasciste, antiraciste, anticapitaliste, antisexiste et supporter. Partisans d'un foot populaire, ils font des stades des terrains de lutte et organisent des tournois militants comme le Mondial antiraciste. Le Mondial Antirazzisti de Bologne regroupe un forum social sportif (foot, rugby, volley...), des débats et des concerts. La coupe se joue sans arbitre ni crampon ni hors-jeu ni insultes. Sont primés les plus beaux maillots, le fair-play, les meilleurs supporters.

Composé de chapitres variés et vivants, mêlant études, témoignages et interviews, *Éloge de la passe* revient sur des périodes historiques brûlantes où sport et politique se télescopèrent, parfois tragiquement. Ce fut le cas à Barcelone, en juillet 1936, lors des Olympiades populaires opposées aux Jeux olympiques nazis. Olympiades frappées par la trahison d'un Front populaire qui préféra parader à Berlin et par le soulèvement franquiste. Venus d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, de France, de Pologne, d'Argentine, d'Amérique, certains sportifs antifascistes intégrèrent les colonnes de la CNT et du Poum bien avant que Staline invente les Brigades internationales. Plus près de nous, il est également question de Mai 68 qui vit l'occupation du siège de la Fédération française de football par un comité d'action proche de l'équipe du Miroir du football qui clamait : « Le football aux footballeurs ! »

Dans le film de Ken Loach, *Looking for Eric*, Cantona assure que le but dont il reste le plus fier est... une passe. Les anars reprennent la balle au bond et marquent. « Le passeur n'est pas le propriétaire de la balle, il la possède (au sens proudhonien du terme), note Wally Rosell. Le passeur reste maître de son geste. Comme en société libertaire, il est libre de jouer seul. Mais seul, il n'existe



pas, il ne peut pas progresser et même tout simplement survivre. C'est le principe de l'entraide chère à Pierre Kropotkine. La passe est un acte altruiste, où la liberté du passeur (je donne le ballon à qui je veux, quand je le sens) est entièrement dépendante de la disponibilité de ses propres coéquipiers. Cet acte individuel ne prend tout son sens que s'il se met au service du groupe.» Un contre-pied qui ne manquera pas de faire débat chez quelques camarades allergiques aux coups de sifflet et aux douches collectives.

C'est à l'occasion des XXV^e Rencontres méditerranéennes Albert Camus (tenues en 2008 à Lourmarin) qu'est née l'idée d'un ouvrage consacré au sport et à l'anarchisme. Compagnon de doute des libertaires, Camus en pinçait pour l'art de la passe. « Tout ce que je sais de plus sûr à propos de la moralité et des obligations

des hommes, c'est au football que je le dois », disait l'auteur de *L'Homme révolté*. Plus qu'une pirouette, la citation est une belle invitation à creuser le sujet. Aujourd'hui, le football comme outil de combat anarchiste ne fait pas vraiment recette en France. Cela peut changer. *Éloge de la passe* est peut-être l'échauffement qui annonce de belles mi-temps. Bon signe pour ces sports collectifs que sont le foot et le militantisme, c'est une équipe issue de la Fédération anarchiste (FA), de la Coordination des groupes anarchistes (CGA) et du Scalp/Reflex qui donne le coup d'envoi. Et si la difficile unité des libertaires se réalisait un jour autour d'un ballon... Si tu veux jouer, passe à ton voisin ou à ta voisine!

P.



Quelques rendez-vous à ne pas manquer sur le 89.4 Mhz ou sur <http://media.radio-libertaire.org/>

Jeudi 17 mai

Chronique hebdo (10 h 00) Commentaires anarchistes de l'actualité.

Si vis pacem (18 h 00) Émission antimilitariste de l'Union pacifiste. La journée internationale des objecteurs de conscience et actions pour fermer le salon Eurosatory, foire des vendeurs d'armes.

Vendredi 18 mai

Les oreilles libres (14 h 30) Nous recevons Joël Bastenaire, qui créa en 1987 une structure de production dédiée aux artistes de rock russe, pour discuter de son livre *Back in USSR*. Cet ouvrage, qui vient de sortir aux éditions Le Mot et le reste, est une étude habitée et érudite de la naissance et de l'évolution de la musique rock en URSS.

Sortir du colonialisme (16 h 00) La « nostalgie » : les racines du révisionnisme colonial. Avec Alain Ruscio, historien, et Josie et Jean Boucher, militants anticolonialistes du collectif de Perpignan.

La grenouille noire (21 h 00) Émission écololibertaire.

Samedi 19 mai

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier (10 h 00)

Chronique syndicale (11 h 30) Luttons et actualités sociales.

Chroniques rebelles (13 h 30) Débats, dossiers, rencontres...

Dimanche 20 mai

Des mots, une voix (15 h 30) L'émission recevra Paul Audi pour ses livres *Le Théorème du Surmâle (Lacan selon Jarry)* aux éditions Verdier et *L'Empire de la compassion* aux éditions Encre marine.

Radio LAP (20 h 30) Lycée autogéré.

Lundi 21 mai

Lundi matin (11 h 00) L'actualité passée au crible de la pensée libertaire.

Trous noirs (16 h 00) L'arrivée du pape et du libéralisme sauveront-ils la bureaucratie castriste? Quelles alternatives? Avec Karel, un compagnon cubain, et Daniel Pinos, animateur du site

Polemica cubana, coauteurs de *Cuba, révolution dans la révolution*.

La santé dans tous ses états (18 h 00) Santé et politique.

Mardi 22 mai

Les amis d'Orwell (16 h 00) Invités : des militants du Festival des résistances et alternatives à Paris qui aura lieu du 25 mai au 5 juin.
<http://frap.samizdat.net>

Idéaux et débats (18 h 00) Caryl Férey en direct pour son roman intitulé *Mapuche* (Gallimard).

Mercredi 23 mai

Blues en liberté (10 h 30) Émission musicale blues.

Femmes libres (18 h 30) Sandrine Goldschmidt, Muriel Salmona, Pascale Carayon pour le manifeste *Pas de justice, pas de paix*, pasdejusticepasdepaix.wordpress.com

Ras les murs (20 h 30) Émission d'informations et d'analyses sur la situation actuelle de la prison et de la justice, avec lecture du courrier des prisonniers.

Souscription soutien au *Monde libertaire*

Une fois par mois, nous publierons la liste des souscripteurs du mois écoulé.

AVRIL 2012

Mme Passicot (93) : 50 euros

M. F. Laplace (84) : 15 euros

CENIT-CNT (75) : 100 euros

M. A. Piestre (61) : 5 euros

M. R. Arzano (75) : 50 euros

M. J.-M. Traimond (92) : 200 euros

Mme. P. Newell (93) : 50 euros

M. R. Hanne (57) : 20 euros

M. O. Fayel (69) : 20 euros

TOTAL : 510 euros

Merci ! Poursuivons nos efforts pour sauvegarder et consolider l'existence du Monde libertaire ! Faites connaître notre journal autour de vous ! Lisez-le et faites-le lire ! Harcelez votre marchand de journaux pour qu'il l'expose correctement sur ses étagères ! Abonnez-vous, offrez un abonnement afin d'étendre davantage la diffusion des idées libertaires ! Si minime qu'il soit, chaque ruisseau viendra grossir le fleuve anarchiste !

L'administration du Monde libertaire



Monde libertaire

hors-série !

LE MONDE LIBERTAIRE vient de sortir un numéro hors-série exceptionnel (non compris dans l'abonnement). Il traite en grande partie de la question électorale.

Quelles sont les positions des anarchistes sur les élections? Quelles alternatives à la démocratie parlementaire? Quelles expériences passées et présentes portent l'espoir d'un autre possible?

Disponible dans tous les bons kiosques et à la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Prix : 4 euros.



Vendredi 18 mai

Paris XI^e

19h30. Les soirées vidéo de la Librairie du Monde libertaire: *Attention danger travail* de Pierre Carles, Christophe Coello et Stéphane Goxe (2003, 109 mns). Ce documentaire donne la parole à ceux et celles qui refusent «des boulots de merde payés des miettes», à contre-courant du discours dominant sur la valeur travail. Entrée libre. Librairie du Monde libertaire (Publico), 145, rue Amelot, 75011 Paris. Métros République, Oberkampf, Filles-du-Calvaire.

Mardi 22 mai

Ivry-sur-Seine (94)

20 heures. Le groupe libertaire d'Ivry de la Fédération anarchiste vous invite à une discussion autour de cette question: «Le capitalisme va-t-il crever?» Au Forum Léo-Ferré, 11, rue Barbès. Métro Pierre-et-Marie-Curie. Buvette et petite restauration. Entrée libre.

Du 29 au 29 mai

Montréal (Canada)

Le Festival de l'Anarchie. Ni dieu ni maître! Ni patron ni frontière! Le Festival de l'Anarchie prendra place au mois de mai, avec des événements reliés à l'anarchisme, dans plusieurs lieux publics de Montréal. Le Festival de l'anarchie, dans le cadre du Salon du livre anarchiste de Montréal (29 au 29 mai), est l'un des plus importants événements du genre en Amérique du Nord. info: www.salonanarchiste.ca

Jeudi 7 juin

Merlieux (02)

De 18 à 21 heures. Le groupe Kropotkine de la Fédération anarchiste recevra François Ruffin, l'animateur du journal *Fakir* basé à Amiens, mais aussi collaborateur au *Monde diplomatique* et reporter de l'émission *Là-bas si j'y suis* sur France Inter. Nous y parlerons aussi de *Leur grande trouille, journal intime de mes pulsions protectionnistes* (Les Liens qui Libèrent, 2011). Entrée libre et gratuite. Table de Presse. Apéro dînatoire. Bibliothèque sociale, Athénée libertaire 8, rue de Fouquerolles.

Vendredi 8 juin

Paris XVIII^e

19h15. Le groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste organise un débat sur le thème: «Peut-on se passer de la monnaie?» Au local La Rue, 10, rue Robert-Planquette (troisième à droite en montant la rue Lepic depuis le métro Blanche). Métro Blanche ou Abbesses. Entrée libre et gratuite.

Samedi 23 juin

Paris XI^e

16 heures. Claudio Zaretti & Moustache de Paname, qui poussent la chansonnette à la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot. Métro République ou Filles-du-Calvaire. Entrée libre et gratuite.





LA VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT PRÉSENTE
LA 2ÈME ÉDITION DU SALON DE LA STREET CULTURE

2



Le Salon Sans Nom



2

Du 16 au 31 mai 2012

EXPO STREET ART
021631052012

Le Salon Sans Nom

2

customs toyz toiles prints objets illustration stickerz badges and so more...

Du 16 au 31 mai 2012

8 ARTISTES EXPOSENT
JHANO - MAMZELLE MAMATH
LOEILPARTOO
LE COLLECTIF HEC (Haut En Couleur)
MONSTA - STOUL
THE DUDE COMPANY - ZCAPE

SAMEDI 19 MAI 2012
Live Painting de 13h30 à 18h30
Vernissage à 19h

LE SALON SANS NOM
 ouvert du 16 au 31 mai 2012
 Entrée libre
 Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-19h
Fermé le 17 et le 28 mai
 Infos au 01 39 33 01 90

Centre Culturel Lionel Terray
Espaces Edith Wharton et Paul Eluard
 12 rue Pasteur 95350 Saint-Brice-sous-Forêt